

Autres dénominations : Chargé des affaires juridiques / Chargée des affaires juridiques • Chargé de mission juridique / Chargée de mission juridique • Collaborateur juridique / Collaboratrice juridique • Juriste conseil

Présentation du métier

Le / La juriste conseille et assiste une entreprise dans ses activités. Il ou elle veille aussi à la bonne application de la réglementation dans son domaine de spécialité.

Conditions d'accès au métier

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac+4 (M1, IUP, ...) à Master (Master professionnel, Master recherche, ...) en droit complété par une spécialisation (avocat, assurance, finance, fiscalité, ...). La pratique d'une langue étrangère, en particulier l'anglais, est requise.

Compétences professionnelles

- Accomplir des démarches auprès d'organismes publics ou privés pour le compte de clients
- Apporter des conseils sur des procédures de résolution de litiges
- Conseiller un client sur des questions d'ordre juridique
- Défendre les intérêts d'une entreprise lors d'opérations financières et juridiques
- Droit civil
- Droit commercial
- Droit du travail
- Droit fiscal
- Négocier et gérer un contrat, une prestation
- Réaliser une veille documentaire
- Rédiger des actes / procédures juridiques
- Rédiger une note, un compte-rendu
- Tenir informée sa structure des nouvelles techniques et réglementations liées à l'activité
- Traiter des dossiers de contentieux
- Veiller à la sécurité juridique d'une entreprise

Savoir-être professionnels

- Être à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de curiosité
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Prendre des initiatives et être force de propositions
- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve d'engagement
- Travailler en équipe

Pour en savoir plus sur ce métier, consulter la [fiche ROME K1903 - Défense et conseil juridique](#).